

RCS : BOBIGNY Code greffe : 9301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 10101 Numéro SIREN : 833 204 209 Nom ou dénomination : 3T
--

Ce dépôt a été enregistré le 23/09/2021 sous le numéro de dépôt 30975

3097

23 SEP. 2021

N° 2065-SD
2021



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Formulaire obligatoire
(art 223 du Code général des impôts)
L'année à date du service

Exercice ouvert le	01012020	et clos le	31122020	Régime simplifié d'imposition	X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:	Adresse du siège social:
TOUAT TERKI TRANS 2 Bis RUE HENRI MANIGART 93300 AUBERVILLIERS	
SIRET 8 3 3 2 0 4 2 0 9 0 0 0 1 3	Mél:
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITÉ

Activités exercées	Transports routiers de fret de proximité	Si vous avez changé d'activité, cochez la case
--------------------	--	--

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 31 %	Bénéfice imposable à 28 %	Déficit
	Bénéfice imposable à 15 %	19 726	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15 %		
	PV à long terme imposables à 19 %	Autres PV imposables à 19 %	PV à long terme imposables à 0 %
			PV exonérées (art. 238 quinquies)
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches	Entreprise nouvelle, art. 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	
	Entreprise nouvelle, art. 44 septies	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies
	Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies	Zone franche Urbaine – Territoire entrepreneur, art. 44 octies A	Autres dispositifs
	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies		
	Société d'investissement immobilier cotée	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :	dans le secteur productif, art. 244 quater W		

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôt

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n° 2065-SD)

1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-1-1), cocher la case ci-contre

2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée

3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-1-2), cocher la case ci-contre

Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI x NON Si oui, indication du logiciel utilisé SAGE COALA

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
SAS ECGA AUDIT EXPERTISE CONSEIL 60 RUE DU RENDEZ VOUS 75012 PARIS	
Tél: 0147272875	Tél:
OGA/OMGA	Viseur conventionné
(Cocher la case correspondante)	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:	Identité du déclarant:
	Date: 02042021 Lieu: AUBERVILLIERS
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné	Qualité et nom du signataire: PRESIDENT LOUCIF TOUAT
	Signature:
Examen de conformité fiscale (ECF)	prestataire :

TOUAT TERKI TRANS
31
2 Bis Rue Henri Manigart
93300 AUBERVILLIERS
23/09/2021 R.C.S Bobigny
conforme

H	RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS
</	

Montant global brut des distributions ⁽¹⁾		payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres		b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾					c	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					d	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾					e	
					f	
					g	
					h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾					i	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					j	
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾					Total (a à h)	

RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)[illegible]

J DIVERS

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

K	CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION
----------	--

REMUNÉRATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE 2020 ou exercice

Désignation de l'entreprise TOUAT TERKI TRANS

du _____

Adresse 2 Bis RUE HENRI MANIGART 93300 AUBERVILLIERS

au _____

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ①

NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ		ADRESSE COMPLÈTE
1	TOUAT LOUCIF PRESIDENT	2 Bis RUE HENRI MANIGANT 93300 AUBERVILLIERS
2	IDIR SAMY CHAUFFEUR LIVREUR	82 RUE JEAN JAURES 93130 NOISY LE SEC
3	KHIAR KAMEL CHAUFFEUR LIVREUR	25 RUE PAJOL 75010 PARIS
4	GASSAMA AYOUBA CHAUFFEUR LIVREUR	2 ALLEE GEORGES BRAQUE 93300 AUBERVILLIERS
5		
6		
7		
8		
9		
10		

RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ⑥)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ②)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ③)	Valeur des avantages en nature (v. notice ④)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ⑤)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice ⑦)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ⑧)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	4 997			4 997				4 997
2	4 485			4 485				4 485
3	1 350			1 350				1 350
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
**	10 832			10 832				10 832

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS		10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 69 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)		
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement		
Total		

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ①) :			
Total des dépenses		Bénéfices imposables ⑨	
- de l'exercice 2020 . . (total col.9 + total col.10) ⑩	10 832	- de l'exercice . . 2020 . . ⑩	26 799
- de l'exercice précédent ⑩	34 832	- de l'exercice précédent ⑩	
Nom et qualité du signataire <u>LOUCIF TOUAT</u> <u>PRESIDENT SAS</u>		À <u>AUBERVILLIERS</u> , le <u>02042021</u> Signature,	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

2021

Détermination et suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report en application de l'article 212 bis du CGI

2464

(A souscrire par les sociétés indépendantes non membres d'un groupe fiscal et par les sociétés membres d'un groupe fiscal pour la détermination de leur résultat comme si elles étaient imposées séparément)

I – Montant de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice

A- Règles de droit commun

Charges financières nettes de l'exercice	a	
EBITDA fiscal de l'exercice	b	
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice (montant le plus faible entre a - 30 %*b et a - 3 000 000 €)	(c-1)	
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice, après application du complément de déduction de 75 % (régime spécial applicable aux entreprises autonomes):(c-1) – 75 % x (c-1)	(c-2)	

B- Clause de sauvegarde en faveur des entreprises membres d'un groupe consolidé

Ratio fonds propres/actifs de l'entreprise en %	d	
Ratio fonds propres/actifs du groupe consolidé en %	e	
Si (d) est supérieur ou égal à (e) : Complément de déduction des charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice = 75 % x (c-1)	f	

C- Règles applicables aux situations de sous-capitalisation

Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du premier plafond de sous-capitalisation, afférent aux dettes contractées auprès d'entreprises non liées ou auprès d'entreprises liées pour la part n'excédant pas une fois et demie les fonds propres	g	
Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du second plafond de sous-capitalisation, afférent à la part des dettes contractées auprès d'entreprises liées excédant une fois et demie les fonds propres	h	

II – Suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report

A- Suivi des charges financières nettes en report

Stock de charges financières nettes restant à imputer à l'ouverture de l'exercice (y compris le solde de la fraction d'intérêt mentionné au 6ème alinéa de l'article 212 du CGI, non imputé à la clôture du dernier exercice ouvert avant le 1er janvier 2019)	i	
Montant des charges financières nettes en report transférées	(i bis)	
Dont montant des charges financières nettes transférées de plein droit (art.209-II-2 du CGI)	(i ter)	
Nombre d'opérations sur l'exercice concernées par le transfert de plein droit (2)	(i quater)	
Montant de charges financières nettes en report imputé au titre de l'exercice	j	
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice et reportables : (c-1) – (f) ou (g) + 1/3 x (h)	k	
Stock de charges financières nettes restant à imputer à la clôture de l'exercice (i) - (j) + (k)	l	

B- Suivi des capacités de déduction inemployées en report

	Stock à l'ouverture de l'exercice	Capacités de déduction inemployées transférées de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	Capacités de déduction employées au titre de l'exercice (1)	Stock à la clôture de l'exercice
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-5	m			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-4	n			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-3	o			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-2	p			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-1	q			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N	r			

(1) Cette colonne peut être servie si (a) est supérieur à (c-1) – (f)

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits, charges et/ou capacités de déduction et le montant

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-BSD 2021

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise TOUAT TERKI TRANS

Néant ☐ *

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé
au titre de l'IR

018

Exercice N clos le
31/12/2020

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *				209		210	
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	{	215		214	
		Services *			217		218	92 430
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)						222	
	Production immobilisée *						224	
	Subventions d'exploitations reçues						226	6 500
	Autres produits						230	10
			Total des produits d'exploitation hors TVA (I)			232	98 940	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)						234	
	Variation de stocks (marchandises) *						236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)						238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *						240	
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier : ... - immobilier :						242	46 132
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *			243	43		244	890
	Rémunérations du personnel *						250	11 570
	Charges sociales (cf. renvoi 380)						252	2 506
	Dotations aux amortissements *						254	5 012
	Dotations aux provisions						256	
	Autres charges	{	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259			262	2
			dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260				
			Total des charges d'exploitation (II)			264	66 112	

1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)

Produits financiers	(III)	280			Charges financières	(V)	294	
Produits exceptionnels	(IV)						290	5 913
Charges exceptionnelles (VI)	{	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			347	}	300	10 294
		dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			348			
Impôt sur les bénéfices *	(VII)						306	2 959
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)							310	25 488

2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)

			310	25 488
--	--	--	-----	--------

B - RÉSULTAT FISCAL

Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2

312

25 488

Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				316				
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles				318				
	Provisions non déductibles *				322				
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)				324	2 959			
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM *	248	4 852			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexties D)		249				
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998				
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999				
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							997	
	Entreprises nouvelles (44. sixies)	986		ZFU-TE (44. octies et octies A)	987			342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		JEI (44. sixies A)	989				
	ZRD (44. terdecies)	127		ZRR (44. quindécies)	138				
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991							
	ZFANG 44. quaterdecies	345		Investissements outre-mer	344				
	Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 sexdecies)	992		Zone de développement prioritaire (44. septidécies)	993				
	Créance due au report en arrière du déficit				346			350	
	Dédution exceptionnelle (Art 39 decies A)				643				
	Dédution exceptionnelle (Art 39 decies B)				645				
	Dédution exceptionnelle (Art 39 decies C)				647				
	Dédution exceptionnelle (Art 39 decies D)				648				
	Dédution exceptionnelle (Art 39 decies E)				641				
	Dédution exceptionnelle (Art 39 decies F)				990				
Dédution exceptionnelle (Art 39 decies G)				649					
Droit divers									
Déficits	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfices col. 1	Déficit col. 2	352	26 799	354
	Déficit de l'exercice reporté en arrière *						356		
	Déficits antérieurs reportables *				7 073	dont imputés sur le résultat :			360
Déficits	RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfices col. 1	Déficit col. 2	370	19 726	372
									7 073

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

Désignation de l'entreprise <u>TOUAT TERKI TRANS</u>										Néant ☐ *																																																																																																																
Adresse de l'entreprise <u>2 Bis RUE HENRI MANIGART 93300 AUBERVILLIERS</u>																																																																																																																										
SIRET		<table><tr><td>8</td><td>3</td><td>3</td><td>2</td><td>0</td><td>4</td><td>2</td><td>0</td><td>9</td><td>0</td><td>0</td><td>0</td><td>1</td><td>3</td></tr></table>										8	3	3	2	0	4	2	0	9	0	0	0	1	3																																																																																																	
8	3	3	2	0	4	2	0	9	0	0	0	1	3																																																																																																													
Durée de l'exercice en nombre de mois *				<u>1</u> <u>2</u>		Durée de l'exercice précédent *				<u>1</u> <u>2</u>																																																																																																																
Exercice N clos le <u>31/12/2020</u>																																																																																																																										
ACTIF																																																																																																																										
<table><tr><th colspan="2"></th><th>Brut 1</th><th>Amortissements-Provisions 2</th><th>Net 3</th></tr><tr><td rowspan="5">ACTIF IMMOBILISÉ</td><td>Immobilisations incorporelles</td><td>010</td><td>012</td><td></td></tr><tr><td><table><tr><td>Fonds commercial *</td><td>014</td><td>016</td><td></td></tr><tr><td>Autres *</td><td></td><td></td><td></td></tr></table></td><td></td><td></td></tr><tr><td>Immobilisations corporelles *</td><td>028</td><td>35 037</td><td>030</td><td>6 420</td><td>28 617</td></tr><tr><td>Immobilisations financières * (1)</td><td>040</td><td>501</td><td>042</td><td></td><td>501</td></tr><tr><td>Total I (5)</td><td>044</td><td>35 538</td><td>048</td><td>6 420</td><td>29 118</td></tr><tr><td rowspan="10">ACTIF CIRCULANT</td><td>STOCKS</td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td>Matières premières, approvisionnements, en cours de production *</td><td>050</td><td>052</td><td></td><td></td></tr><tr><td>Marchandises *</td><td>060</td><td>062</td><td></td><td></td></tr><tr><td>Avances et acomptes versés sur commandes</td><td>064</td><td>066</td><td></td><td></td></tr><tr><td>Créances (2)</td><td>068</td><td>27 205</td><td>070</td><td></td><td>27 205</td></tr><tr><td><table><tr><td>Clients et comptes rattachés *</td><td>072</td><td>239</td><td>074</td><td></td><td>239</td></tr><tr><td>Autres * (3)</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr></table></td><td></td><td></td></tr><tr><td>Valeurs mobilières de placement</td><td>080</td><td>082</td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td>Disponibilités</td><td>084</td><td>11 239</td><td>086</td><td></td><td>11 239</td></tr><tr><td>Charges constatées d'avance *</td><td>092</td><td>094</td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td>Total II</td><td>096</td><td>38 683</td><td>098</td><td></td><td>38 683</td></tr><tr><td>Total général (I + II)</td><td>110</td><td>74 221</td><td>112</td><td>6 420</td><td>67 801</td></tr></table>														Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3	ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	010	012		<table><tr><td>Fonds commercial *</td><td>014</td><td>016</td><td></td></tr><tr><td>Autres *</td><td></td><td></td><td></td></tr></table>	Fonds commercial *	014	016		Autres *						Immobilisations corporelles *	028	35 037	030	6 420	28 617	Immobilisations financières * (1)	040	501	042		501	Total I (5)	044	35 538	048	6 420	29 118	ACTIF CIRCULANT	STOCKS					Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052			Marchandises *	060	062			Avances et acomptes versés sur commandes	064	066			Créances (2)	068	27 205	070		27 205	<table><tr><td>Clients et comptes rattachés *</td><td>072</td><td>239</td><td>074</td><td></td><td>239</td></tr><tr><td>Autres * (3)</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr></table>	Clients et comptes rattachés *	072	239	074		239	Autres * (3)								Valeurs mobilières de placement	080	082				Disponibilités	084	11 239	086		11 239	Charges constatées d'avance *	092	094				Total II	096	38 683	098		38 683	Total général (I + II)	110	74 221	112	6 420	67 801
		Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3																																																																																																																						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	010	012																																																																																																																							
	<table><tr><td>Fonds commercial *</td><td>014</td><td>016</td><td></td></tr><tr><td>Autres *</td><td></td><td></td><td></td></tr></table>	Fonds commercial *	014	016		Autres *																																																																																																																				
	Fonds commercial *	014	016																																																																																																																							
	Autres *																																																																																																																									
	Immobilisations corporelles *	028	35 037	030	6 420	28 617																																																																																																																				
Immobilisations financières * (1)	040	501	042		501																																																																																																																					
Total I (5)	044	35 538	048	6 420	29 118																																																																																																																					
ACTIF CIRCULANT	STOCKS																																																																																																																									
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052																																																																																																																							
	Marchandises *	060	062																																																																																																																							
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066																																																																																																																							
	Créances (2)	068	27 205	070		27 205																																																																																																																				
	<table><tr><td>Clients et comptes rattachés *</td><td>072</td><td>239</td><td>074</td><td></td><td>239</td></tr><tr><td>Autres * (3)</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr></table>	Clients et comptes rattachés *	072	239	074		239	Autres * (3)																																																																																																																		
	Clients et comptes rattachés *	072	239	074		239																																																																																																																				
	Autres * (3)																																																																																																																									
	Valeurs mobilières de placement	080	082																																																																																																																							
	Disponibilités	084	11 239	086		11 239																																																																																																																				
Charges constatées d'avance *	092	094																																																																																																																								
Total II	096	38 683	098		38 683																																																																																																																					
Total général (I + II)	110	74 221	112	6 420	67 801																																																																																																																					
PASSIF																																																																																																																										
<table><tr><th colspan="2"></th><th>Exercice N 1</th><th>NET</th></tr><tr><td rowspan="10">CAPITAUX PROPRES</td><td>Capital social ou individuel *</td><td>120</td><td>7 300</td></tr><tr><td>Écarts de réévaluation</td><td>124</td><td></td></tr><tr><td>Réserve légale</td><td>126</td><td>730</td></tr><tr><td>Réserves réglementées *</td><td>130</td><td></td></tr><tr><td>Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)</td><td>131</td><td></td></tr><tr><td>Report à nouveau</td><td>134</td><td>(7 394)</td></tr><tr><td>Résultat de l'exercice</td><td>136</td><td>25 488</td></tr><tr><td>Provisions réglementées</td><td>140</td><td></td></tr><tr><td>Total I</td><td>142</td><td>26 123</td></tr><tr><td>Provisions pour risques et charges</td><td>Total II</td><td>154</td><td></td></tr><tr><td rowspan="6">DETTES (4)</td><td>Emprunts et dettes assimilées</td><td>156</td><td></td></tr><tr><td>Avances et acomptes reçus sur commandes en cours</td><td>164</td><td></td></tr><tr><td>Fournisseurs et comptes rattachés *</td><td>166</td><td>3 257</td></tr><tr><td>Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)</td><td>169</td><td>23 139</td></tr><tr><td>Produits constatés d'avance</td><td>174</td><td></td></tr><tr><td>Total III</td><td>176</td><td>41 677</td></tr><tr><td colspan="2">Total général (I + II + III)</td><td>180</td><td>67 801</td></tr></table>														Exercice N 1	NET	CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	7 300	Écarts de réévaluation	124		Réserve légale	126	730	Réserves réglementées *	130		Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)	131		Report à nouveau	134	(7 394)	Résultat de l'exercice	136	25 488	Provisions réglementées	140		Total I	142	26 123	Provisions pour risques et charges	Total II	154		DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		Fournisseurs et comptes rattachés *	166	3 257	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169	23 139	Produits constatés d'avance	174		Total III	176	41 677	Total général (I + II + III)		180	67 801																																																				
		Exercice N 1	NET																																																																																																																							
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	7 300																																																																																																																							
	Écarts de réévaluation	124																																																																																																																								
	Réserve légale	126	730																																																																																																																							
	Réserves réglementées *	130																																																																																																																								
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)	131																																																																																																																								
	Report à nouveau	134	(7 394)																																																																																																																							
	Résultat de l'exercice	136	25 488																																																																																																																							
	Provisions réglementées	140																																																																																																																								
	Total I	142	26 123																																																																																																																							
	Provisions pour risques et charges	Total II	154																																																																																																																							
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156																																																																																																																								
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164																																																																																																																								
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	3 257																																																																																																																							
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169	23 139																																																																																																																							
	Produits constatés d'avance	174																																																																																																																								
	Total III	176	41 677																																																																																																																							
Total général (I + II + III)		180	67 801																																																																																																																							
<table><tr><td rowspan="3">RENOIS</td><td>(1)</td><td>Dont immobilisations financières à moins d'un an</td><td>193</td><td>(4)</td><td>Dont dettes à plus d'un an</td><td>195</td><td></td></tr><tr><td>(2)</td><td>Dont créances à plus d'un an</td><td>197</td><td>(5)</td><td>Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *</td><td>182</td><td>30 904</td></tr><tr><td>(3)</td><td>Dont compte courant d'associés débiteurs</td><td>199</td><td>(5)</td><td>Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *</td><td>184</td><td>417</td></tr></table>												RENOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4)	Dont dettes à plus d'un an	195		(2)	Dont créances à plus d'un an	197	(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	30 904	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199	(5)	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	417																																																																																									
RENOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4)	Dont dettes à plus d'un an	195																																																																																																																				
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197	(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	30 904																																																																																																																			
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199	(5)	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	417																																																																																																																			
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD																																																																																																																										

REINTEGRATIONS ET DEDUCTIONS DIVERSES

DGFIP N°2033-B-SD 2021

TOUAT TERKI TRANS

Extension

[illegible]

③

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFIP N° 2033-C-SD 2021

Formulaire obligatoire (Article 302 septies
A bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : TOUAT TERKI TRANSNéant ☐ *

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406			
	Autres	410		412		414		416			
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426			
	Constructions	430		432		434		436			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446			
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456			
	Matériel de transport	460	6 633	462	30 904	464	2 500	466	35 037		
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476			
Immobilisations financières		480	501	482		484		486	501		
TOTAL		490	7 134	492	30 904	494	2 500	496	35 538		

II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations dotations de l'exercice		Diminutions amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES									
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506	
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546	
	Matériel de transport	550	2 908	552	5 012	554	1 500	556	6 420
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566	
TOTAL		570	2 908	572	5 012	574	1 500	576	6 420

III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
	Matériel de trans									

Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values								
					Court terme *	Long terme							
						19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧					
1	2 500	1 500	1 000	417	(583)								
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
TOTAL	578	2 500	580	1 500	582	1 000	584	417	586	(583)	581	587	589
		Plus-values taxables à 19 % (1)		579		Régularisations		590		583	594	595	
TOTAL					596	(583)	585		597		599		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

④

**RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES -
DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS**

Désignation de l'entreprise : TOUAT TERKI TRANS						Néant ☐ *	
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES							
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice		
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607		
	Autres provisions réglementées *	610	612	614	616		
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626		
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636		
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646		
	Sur clients et comptes rattachés	650	652	654	656		
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666		
TOTAL		680	682	684	686		
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)			
	Dotations		Reprises				
Immob. incorporelles	700		705		1 Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes		
Terrains	710		715		2		
Constructions	720		725		3		
Inst. techniques mat. et outillage	730		735		4		
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745		5		
Matériel de transport	750		755		6		
Autres immobilisations corporelles	760		765		7		
TOTAL	770		775		TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD 780		
II DÉFICITS REPORTABLES				III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982	7 073		Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI		995
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)		982 bis			Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)		996
Nombres d'opérations sur l'exercice		982 ter					
Déficits imputés		983	7 073				
Déficits reportables		984					
Déficits de l'exercice		960					
Total des déficits restant à reporter		970					
IV DIVERS							
Primes et cotisations complémentaires facultatives				381			
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du 1 de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin				325			
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite				327			
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *				380			
dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS				326			
N° du centre de gestion agréé				388			
Montant de la TVA collectée				374	15 855		
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)				378	5 008		
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant				399			
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				398			
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				397			

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

Désignation de l'entreprise:TOUAT TERKI TRANS.....										Néant ☐		
Exercice ouvert le: ..01/01/2020.. et clos le:31/12/2020						Données en nombre de mois		1	2			
DÉCLARATION DES EFFECTIFS												
Effectif moyen du personnel * :								376	1,00			
Dont apprentis								657				
Dont handicapés								651				
Effectifs affectés à l'activité artisanale								861				
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE												
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE												
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises								108				
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées								118				
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante								119				
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges								105				
TOTAL 1								106				
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée												
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)								115				
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation								143				
Subventions d'exploitation reçues								113				
Variation positive des stocks								111				
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée								116				
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation								153				
TOTAL 2								144				
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾												
Achats								121				
Variation négative des stocks								145				
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances								125				
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois								146				
Taxes déductibles de la valeur ajoutée								133				
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)								148				
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée								128				
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois								135				
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante								150				
TOTAL 3								152				
IV - Valeur ajoutée produite												
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)								137				
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises												
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).								117				
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE												
SI vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD												
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case								020				
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)				022	Effectifs au sens de la CVAE *				023			
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)								026				
Période de référence				024	160							
Date de cessation												
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128. * Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD au § déclaration des effectifs.												

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N°2033-F-SD 2021

Formulaire obligatoire
(art 38 de l'ann III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

(1) Néant ☐ *

Exercice clos le

31122020

SIREN

8 3 3 2 0 4 2 0 9

Dénomination de l'entreprise

TOUAT TERKI TRANS

Adresse (voie)

2 Bis RUE HENRI MANIGART

Code postal

93300

Ville

AUBERVILLIERS

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	3300

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique TOUAT Prénom(s) LOUCIF
 Nom marital % de détention 50,00 Nb de parts ou actions 1650
 Naissance: Date 17/05/1990 N° Département 93 Commune AUBERVILLIERS Pays FRANCE
 Adresse : N° 2 Bis Voie RUE HENRI MANIGART
 Code Postal 93300 Commune AUBERVILLIERS Pays FRANCE

Titre (2) M Nom patronymique TERKI Prénom(s) YANNIS KEVIN
 Nom marital % de détention 50,00 Nb de parts ou actions 1650
 Naissance: Date 14/05/1990 N° Département 93 Commune AUBERVILLIERS Pays FRANCE
 Adresse : N° 8 Voie RUE MOLIERE
 Code Postal 93300 Commune AUBERVILLIERS Pays FRANCE

SAGE Experts-comptables Janvier 2021

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G-SD 2021

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

N° de dépôt



(1) Néant ☒ *

Exercice clos le

31122020

SIREN

8 3 3 2 0 4 2 0 9

Dénomination de l'entreprise

TOUAT TERKI TRANS

Adresse (voie)

2 Bis RUE HENRI MANIGART

Code postal

93300

Ville

AUBERVILLIERS

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE :

905

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT-SD.

2021	Détermination du résultat net de cession, de concession ou de sous-concession de brevets et d'actifs incorporels assimilés imposable à taux réduit						2468	
(À souscrire par les entreprises non membres d'un groupe fiscal au sens de l'article 223 A du CGI)								
1. Modalités de calcul du résultat net imposable au taux réduit de 10 %								
1	2	3	4	5	6	7		
Actif, bien ou service, famille de biens ou services	Dénomination	Date de premier exercice de l'option	Résultat net déficitaire restant à reporter au titre de l'exercice précédent	Résultat net de l'exercice	Rapport d'assujettissement au taux réduit de l'exercice	Résultat net imposable à taux réduit		
						imputé sur le déficit de l'exercice 7a	imposé à 10 % 7b	
Total								
2. Résultat net imposable à taux réduit issu des inventions brevetables non brevetées certifiées par l'INPI								
	Type d'invention brevetable non brevetée certifiée par l'INPI				Résultat net imposable à taux réduit issu de l'invention			
Total								
3. Résultat net imposable à taux réduit calculé en faisant usage du rapport de remplacement								
	Date de l'agrément	Résultat net imposable à taux réduit sous agrément						
Total								

2021	REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOTS DE L'EXERCICE		2069RCI
Exercice du 01/ 01		au 31 / 12 ou au titre de l'année N	Néant X
PME au sens communautaire			
Régime de l'intégration fiscale (article 223 A du CGI) : la société mère du groupe doit souscrire le formulaire n° 2069-RCI pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration (article 49 septies Q de l'annexe III au CGI)			
Si vous êtes la société mère, cocher la case ci-contre			
Dans ce cas, indiquer la dénomination, adresse et SIREN de la société du groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôt sont déclarés (y compris pour les crédits et réductions d'impôt de la société mère)			
I - REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOT DISPENSES DE DECLARATION SPECIALE			
Crédit d'impôt	Montant		
Réduction d'impôt en faveur du mécénat - montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE			
dont montant des dons au profit de la reconstruction de Notre-Dame de Paris			
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)			
Dont montant préfinancé			
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte			
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte, des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail			
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés			
II - CREDITS D'IMPOT AVEC DEPOT OBLIGATOIRE D'UNE DECLARATION SPECIALE			
Crédit d'impôt	Montant		
Crédit d'impôt en faveur de la recherche - dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM			
PRECISIONS SUR L'UTILISATION DES CREDITS D'IMPOTS (Utilisation de la valeur AUT « Autres crédits d'impôts)			
III - CAS PARTICULIERS			
CI déposé en cas de cessation au titre de l'année N		Montant	
CI déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois		Montant	

Taux réduit d'impôt sur les sociétés
Détermination des bénéfices soumis au taux réduit
(art 219 I b du CGI, article 46 quater -0ZZ bis A de l'annexe III)

CALC219BF4 (2021)

Identification de la société

Désignation de la société et adresse de son principal établissement

TOUAT TERKI TRANS
 2 Bis RUE HENRI MANIGART 93300 AUBERVILLIERS

Numéro SIRET du principal établissement

83320420900013

Code APE

4941B

Adresse du siège social si différente

I . Résultats de l'exercice

A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun	
a Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs	26 799
b Dont plus-value nette à court terme	
c Déficits ou amortissements réputés différés imputés au titre de l'exercice	7 073
B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme	
d Plus-value nette à long terme de l'exercice	
e Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -1	
f Dont moins-values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice	

II . Bénéfices soumis au taux réduit

g Montant maximum exigible au taux réduit : 38120 € x durée de l'exercice en mois /12	38 120
h Dont plus-value nette à court terme imposable	
i Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice	19 726
j Dont résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -1	
k Dont plus-value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -1	
Total lignes h à k	19 726

1 **III . Bénéfices soumis au taux normal (a-c-h-i)**

(0)

m **IV . Plus-value nette à long terme soumise au taux de 19% (d-j-k)**

Code APE

TOUAT TERKI TRANS
83320420900013
4941B

Adresse du siège social si différente

[illegible]

PARTICIPATION DÉTENUES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PAR DES FONDS COMMUNS DE PLACEMENT, SOCIÉTÉS DE CAPITAL-RISQUE, SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL, OU DES SOCIÉTÉS FINANCIÈRES D'INNOVATION

[illegible]

MODIFICATIONS INTERVENUES DANS LA COMPOSITION DU CAPITAL AU COURS DE L'EXERCICE

SAGE Experts-comptables janvier 2021

3T
S.A.S. au capital de 7.300,00 Euros
Siège social : 2 Bis RUE HENRI MANIGART

93300 AUBERVILLIERS
R.C.S : 833204209

Rapport de gestion sur les opérations
De l'exercice clos le 31/12/2020

Madame, Monsieur,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31/12/2020 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

L'annexe aux comptes annuels comporte toutes explications complémentaires.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Au cours de cet exercice social, nous avons réalisé un chiffre d'affaires net de **92 430,12** Euros contre **137 718,50** Euros au titre de l'exercice précédent.

Ce chiffre d'affaires est principalement constitué de prestations de services.

Nos charges d'exploitation se sont élevées globalement à **66 112,07** Euros pour l'exercice, contre **148 834,21** Euros pour l'exercice précédent.

Compte tenu de la structure de nos activités, les postes de charges les plus importants sont les suivants :

- Les autres achats et charges externes ressortent à **46 131,82** Euros au 31/12/2020 contre **92 953,86** Euros pour l'exercice précédent.
- Les impôts et taxes ressortent à **889,72** Euros au 31/12/2020 contre **1 957,69** Euros pour l'exercice précédent.
- Les salaires et traitements ressortent à **11 570,47** Euros au 31/12/2020 contre **44 839,24** Euros pour l'exercice précédent, et les charges sociales correspondantes à **2 506,30** Euros au 31/12/2020 et **7 425,09** Euros pour l'exercice précédent.
- Les dotations aux amortissements et provisions, quant à elles, ressortent à **5 012,18** Euros au 31/12/2020 contre **1 658,33** Euros pour l'exercice précédent.

Enfin, le résultat exceptionnel s'établit à **-4 381,33** Euros au 31/12/2020, contre **1 681,93** Euros au titre de l'exercice précédent.

En rappel, il est noté que les aides de l'état pour la CODVID 19 se sont élevées à : 6500,00 €.

En conséquence, et après déduction de toutes charges, impôts, et amortissements, notre résultat net se solde par un bénéfice de **25 487,74** Euros contre une perte de **-9 432,84** Euros au titre du précédent exercice.

Nous ne voyons pas d'autres éléments importants à vous communiquer au titre de l'exercice écoulé.

TF
TY

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement important n'est survenu depuis la clôture de l'exercice.

EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Notre société malgré les problèmes liés à la COVID 19, reste optimiste sur les perspectives d'avenir.

ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Notre société ne procède toujours à des travaux de recherche et de développement.

ACTIVITES DES FILIALES

Notre société ne détient aucune filiale.

PRISES DE PARTICIPATIONS

Au cours de l'exercice écoulé notre société n'a pris aucune participation :

PRISES DE CONTROLE

Au cours de l'exercice écoulé notre société a pris le contrôle des sociétés suivantes :

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS ET AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous présentons les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2020 ainsi que l'évolution de leurs principaux postes par rapport à l'exercice précédent.

Bilan :

A l'actif:

- Les valeurs immobilisées brutes sont de **35 537,85** Euros, les amortissements et provisions correspondants de **6 419,98** Euros, soit un montant net de **29 117,87** Euros contre un montant net pour l'exercice précédent de **4 226,53** Euros.
- Les stocks et en-cours de production nets ressortent à **0** Euros, contre **0** Euros pour l'exercice précédent.
- Les créances et disponibilités nettes sont de **38 682,78** Euros, contre **21 132,46** Euros pour l'exercice précédent.

Au passif:

- Les capitaux propres s'élèvent à **26 123,37** Euros, contre **635,63** Euros pour l'exercice antérieur.
- Les emprunts et dettes ressortent à **41 677,28** Euros contre **24 723,36** Euros l'année précédente.

Compte de résultat :

Les produits d'exploitation ressortent à **98 939,89** Euros au 31/12/2020, contre **137 719,44** Euros pour l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation s'établit à **32 827,82** Euros, contre **-11 114,77** Euros au titre de l'exercice précédent.

Par ailleurs, une comparaison plus détaillée des charges figure au paragraphe "Activité de la Société".

Résultats - Affectation :

L'exercice clos le **31/12/2020** fait ressortir un **bénéfice** de **25 487,74** Euros.

Le résultat à affecter ressort ainsi à **25 487,74** Euros.

TF
TY

Nous vous proposons d'affecter ce résultat de la façon suivante :

- Au report à nouveau pour un montant de **25 487,74** Euros

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Néant,

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous allons également vous présenter le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce. Votre Commissaire aux Comptes a été dûment avisé de ces conventions qu'il a décrites dans son rapport spécial.

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à votre gérant, pour l'exercice écoulé.

Fait à AUBERVILLIERS

Le 28/06/2021

Le Président



TF
TY

3T
S.A.S. au capital de 7.300,00 Euros
Siège social : 2 Bis RUE HENRI MANIGART

93300 AUBERVILLIERS
R.C.S : 833204209

RAPPORT SPECIAL DU PRESIDENT SUR LES CONVENTIONS
WISEES PAR L'ARTICLE L 227-10 DU CODE DE COMMERCE
Exercice clos le 31/12/2020

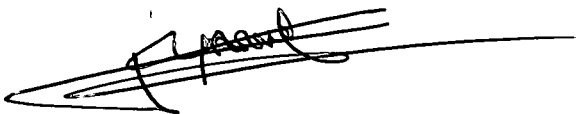
Chers associés,

En application des dispositions de l'article L. 227-10, alinéa 1 du Code de commerce, le Président d'une société par actions simplifiée doit présenter aux associés un rapport sur les conventions intervenues directement ou par personne interposée entre la Société et son Président, l'un de ses dirigeants, l'un de ses associés disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10 % ou, s'il s'agit d'une société associée, la société la contrôlant au sens de l'article L. 233-3 dudit Code.

Nom de l'associé concerné par la convention : **Monsieur TERKI YANNIS,**
Détail des opérations de la convention : **Néant,**

Nous espérons que vous voudrez bien donner votre approbation aux conventions ci-dessus énoncées.

Le Président

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Y. Terki', is written over a faint, circular stamp. The signature is bold and stylized, with a long horizontal stroke extending to the right.

Le Président donne lecture :

- du rapport de gestion du conseil d'administration,
- du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce.

Le Président ouvre la discussion.

Le Président répond d'abord aux questions écrites des associés.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

Résolution n° 1

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2020 approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2020 lesquels font apparaître **un bénéfice de 25 487,74 Euros**.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve au Président de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

En rappel, il est noté que le Président n'a pris aucune rémunération durant l'année écoulée,

Résolution n° 2

Résultat – Affectation

L'Assemblée entérine les comptes de l'exercice clos le **31/12/2020** faisant ressortir **un bénéfice de 25 487,74 Euros**.

Le résultat à affecter ressort ainsi à **25 487,74 Euros**.

L'Assemblée décide d'affecter le résultat de **25 487,74 Euros**, de la façon suivante :

- Au report à nouveau pour un montant de **25 487,74 Euros**

Rappel des dividendes distribués

Aucune distribution n'a été pratiquée depuis la création de la société,

Résolution n° 3

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal, visées au 4 de l'article 39 du Code général des impôts.

Résolution n° 4

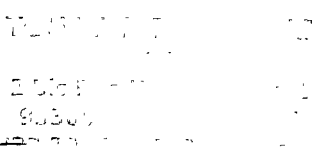
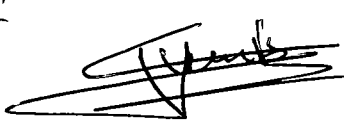
L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de séance et par tous les associés présents.

Le Président

TF
Ty



3T
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 7 300,00 Euros
Siège social : 2 Bis RUE HENRI MANIGART

93300 AUBERVILLIERS
R.C.S : 833204209

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE DU 28/06/2021

Le 28/06/2021,
À 14 Heures,

Les associés de la société **3T**, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, sur convocation du Président.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés.

Monsieur TERKI YANNIS, préside la séance en qualité de Président,

Le Président constate que les associés présents ou représentés remplissent les conditions de quorum et de majorité déterminés dans les statuts.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les justificatifs des convocations régulières des associés ;
- la feuille de présence (à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés) ;
- le rapport de gestion du Président ;
- l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2020 ;
- le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce ;
- le texte des questions écrites adressées par les associés dans les conditions légales ;
- le texte des projets de résolutions.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'Assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du Président sur l'activité de la société et sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2020,
- Rapport du Président sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2020,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2020, et quitus,
- Affectation des résultats,
- Rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 227-10 du Code de commerce,
- Approbation de ces conventions,
- Questions diverses,

TF
TY

3T

S.A.S. au capital de 7.300,00 Euros

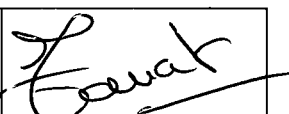
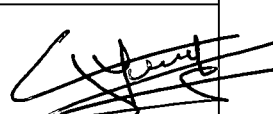
Siège social : 2 Bis RUE HENRI MANIGART

93300 AUBERVILLIERS

R.C.S. : 833204209

FEUILLE DE PRESENCE

à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle
du 28/06/2021

Associés Noms, Prénom & Adresses	Parts	Voix	Mandataires	Signatures
Mme FERROUDJA TOUAT 2 Bis RUE HENRI MAGNIGART 93300 AUBERVILLIERS	1650	1650		
Mr YANNIS KEVIN TERKI 8 RUE MOLIERE 93300 AUBERVILLIERS	1650	1650		
TOTAL	3300	3300		

Sur les 3300 parts sociales composant le capital social.

La feuille de présence fait apparaître que 3300 parts sont présents ou représentés, et totalisent 3300 parts ayant droit de vote, auxquelles sont attachées 3300 voix.

A la présente sont annexés :

- pouvoirs
- formulaire de vote par correspondance.

Certifié sincère et véritable.

Le Président SAS

TOUAT TERKI TRANS

3T

2 Bis Rue Henri Manigart

93300 AUBERVILLIERS

833 204 209 2 Bis Eobign



3T
S.A.S. au capital de 7.300,00 Euros
Siège social : 2 Bis RUE HENRI MANIGART

93300 AUBERVILLIERS
R.C.S : 833204209

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 28/06/2021
AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2020

Résultat – Affectation

L'Assemblée entérine les comptes de l'exercice clos le **31/12/2020** faisant ressortir **un bénéfice** de **25 487,74** Euros.

Le résultat à affecter ressort ainsi à **25 487,74** Euros.

L'Assemblée décide d'affecter le résultat de **25 487,74 Euros**, de la façon suivante :

- Au report à nouveau pour un montant de **25 487,74** Euros

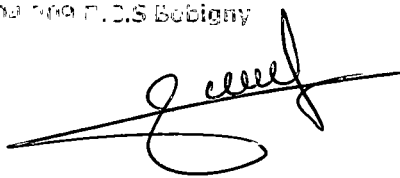
DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée décide d'affecter **un bénéfice** de **25 487,74** Euros, de la façon suivante :

- Au report à nouveau pour un montant de **25 487,74** Euros

Pour copie certifiée conforme
Le Président du SAS

TOUAT YERKI TRANS
3T
2 Bis Rue Henri Manigart
93300 AUBERVILLIERS
933 204 209 R.C.S Bobigny


Copie certifiée conforme

TOUAT TERKI TRANS

2 Bis RUE HENRI MANIGART

93300 AUBERVILLIERS

BILAN

Présenté en Euros

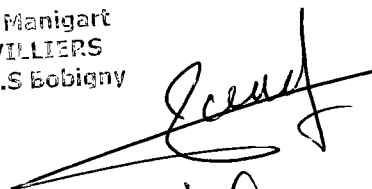
Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

édité le 14/09/2021

TOUAT TERKI TRANS

3T

2 Bis Rue Henri Manigart
93300 AUBERVILLIERS
832 204 200 R.C.S Bobigny



certifié conforme

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	35 037	6 420	28 617	42,21	3 726	14,69
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	501		501	0,74	501	1,98
TOTAL (I)	35 538	6 420	29 118	42,95	4 227	16,67
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	27 205		27 205	40,12	11 436	45,10
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices					906	3,57
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	239		239	0,35	218	0,86
. Autres					4 203	16,57
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	11 239		11 239	16,58	4 370	17,23
Charges constatées d'avance						
TOTAL (II)	38 683		38 683	57,05	21 132	83,33
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	74 221	6 420	67 801	100,00	25 359	100,00

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)
Capitaux propres		
Capital social ou individuel (dont versé : 7 300)	7 300	7 300
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	10,77	28,79
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	730	730
Réserves statutaires ou contractuelles	1,08	2,88
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-7 394	2 038
	-10,90	8,04
Résultat de l'exercice	25 488	-9 433
	37,59	-37,19
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	26 123	636
	38,53	2,51
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL (II)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (III)		
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
. Emprunts		
. Découverts, concours bancaires		
Emprunts et dettes financières diverses		
. Divers		
. Associés	23 139	6 829
	34,13	26,93
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 257	614
	4,80	2,42
Dettes fiscales et sociales		
. Personnel	1 674	4 009
	2,47	15,81
. Organismes sociaux	539	2 167
	0,79	8,55
. Etat, impôts sur les bénéfices	2 609	
	3,85	
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	9 378	10 371
	13,83	40,90
. Etat, obligations cautionnées		
. Autres impôts, taxes et assimilés	352	733
	0,52	2,89
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	730	
	1,08	
Instruments financiers à terme		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (IV)	41 677	24 723
	61,47	97,48
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)		
TOTAL PASSIF (I à V)	67 801	25 359
	100,00	100,00

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

Edité le 14/09/2021

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	35 037	6 420	28 617	42,21	3 726	14,69
218200 MATERIEL DE TRANSPOR	35 037		35 037	51,68	6 633	26,16
281820 AMORT.MATERIEL DE TR		6 420	-6 420	-9,46	-2 908	-11,46
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	501		501	0,74	501	1,98
275000 DEPOTS & CAUTIONNEME	501		501	0,74	501	1,98
TOTAL (I)	35 538	6 420	29 118	42,95	4 227	16,67
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	27 205		27 205	40,12	11 436	45,10
411000 CLIENTS	27 205		27 205	40,12	11 436	45,10
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices					906	3,57
444000 ETAT IMPOTS S/BENEFI					350	1,38
444150 ETAT CREANCE CICE					556	2,19
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	239		239	0,35	218	0,86
445660 TVA DEDUCT.S/ACHATS	239		239	0,35	218	0,86
. Autres					4 203	16,57
448700 ETAT PRODUITS A RECE					1 357	5,35
467000 DEBITEURS CREDIT.DIV					1 459	5,75
468700 DEBIT.CRED.DIV.PROD.					1 387	5,47
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	11 239		11 239	16,58	4 370	17,23

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

Edité le 14/09/2021

ACTIF		Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)		
		Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
512100 SOCIETE GENERALE		11 239		11 239	16,58	4 370	17,23
Charges constatées d'avance							
TOTAL (II)		38 683		38 683	57,05	21 132	83,33
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)							
Primes de remboursement des obligations (IV)							
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)							
TOTAL ACTIF (0 à V)		74 221	6 420	67 801	100,00	25 359	100,00

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

Edité le 14/09/2021

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 7 300)	7 300	10,77	7 300	28,79
101300 CAPITAL APPELE VERSE	7 300	10,77	7 300	28,79
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecart de réévaluation				
Réserve légale	730	1,08	730	2,88
106110 RESERVE LEGALE PROP.	730	1,08	730	2,88
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	-7 394	-10,90	2 038	8,04
110000 REPORT A NOUVEAU	-7 394	-10,90	2 038	8,04
Résultat de l'exercice	25 488	37,59	-9 433	-37,19
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	26 123	38,53	636	2,51
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL (II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts				
. Découverts, concours bancaires				
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés	23 139	34,13	6 829	26,93
455170 MR TOUAT LOUCIF C/PTC COURAN	10 039	14,81	6 829	26,93
455171 MR YANNICK TERKI C/C	13 100	19,32		
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 257	4,80	614	2,42
401000 FOURNISSEURS	3 257	4,80	614	2,42
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	1 674	2,47	4 009	15,81
421000 PERS.REMUNERATIONS D	1 063	1,57	410	1,62
421003 MR GASSAMA AYOUBA			2 133	8,41
421005 MR TOUATI YANI	60	0,09	60	0,24
421006 TOUAT LOUCIF			1 406	5,54
421007 MR IDIR SAMY	400	0,59		
428200 CONGES A PAYER	150	0,22		
. Organismes sociaux	539	0,79	2 167	8,55
431000 URSSAF ILE DE FRANCE	267	0,39	1 453	5,73
437200 CAISSE RETRAITE KLESIA	184	0,27	663	2,61
437210 KLESIA PREVOYANCE	25	0,04	51	0,20

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

Edité le 14/09/2021

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	
438200 ORG.SOC. CH/CONGES A	63	0,09		
. Etat, impôts sur les bénéfices	2 609	3,85		
444000 ETAT IMPOTS S/BENEFI	2 609	3,85		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	9 378	13,83	10 371	40,90
445200 PAS DGFIP	13	0,02	5	0,02
445510 TVA A DECAISSER	4 832	7,13	8 460	33,36
445710 TVA COLLECTEE	4 534	6,69	1 906	7,52
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	352	0,52	733	2,89
448600 ETAT AUTRES CH. A PA	352	0,52	733	2,89
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	730	1,08		
468600 DEBIT.CRED.DIV.CHAR.	730	1,08		
Instruments financiers à terme				
Produits constatés d'avance				
TOTAL(IV)	41 677	61,47	24 723	97,49
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	67 801	100,00	25 359	100,00